

Questions orales

M. l'Orateur: En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1117)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES VAGUES DE LICENCIEMENTS—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'ÉCONOMIE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, si je peux me permettre d'interrompre sa conversation avec son lieutenant du Québec, j'aimerais poser une question au ministre des Finances.

M. Hees: Ce bon vieux Jack, toujours bilingue!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, quelqu'un de l'autre côté de l'allée confirme que le ministre de l'Industrie et du Commerce est bien le conseiller du gouvernement du Canada pour les affaires du Québec, et je suis prêt à accepter cette nouvelle. Ma question découle des dernières statistiques publiées par le gouvernement et qui démontrent la faillite de ses politiques.

Les rapports publiés aujourd'hui par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration indiquent qu'en janvier, plus de 7000 Canadiens ont été mis à pied par les industries dans l'ensemble du pays. Ces licenciements s'inscrivent dans la foulée de la dangereuse tendance qui était manifeste en octobre, en novembre et en décembre, et démontrent en outre que le gouvernement doit intervenir immédiatement pour stopper cette hémorragie des emplois. La question que je pose au ministre est simple: Quelles mesures immédiates le gouvernement entend-il prendre en vue de mettre fin à cette dangereuse série de licenciements.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je préfère que le ministre de l'Industrie et du Commerce me donne des conseils sur des questions nationales le vendredi matin que de recevoir le genre de conseils que le chef de l'opposition a tenté d'obtenir vendredi dernier à Québec. Nous savons tous que notre économie n'est pas en très bonne posture et nous travaillons d'arrache-pied à améliorer la situation.

Vendredi dernier, je me suis entretenu de la conjoncture générale avec mes collègues, les ministres des Finances provinciaux. Dans quelques semaines, il se tiendra un sommet économique auquel assisteront les premiers ministres des provinces et d'autres ministres, qui tous s'évertuent à améliorer la situation. Nous avons exposé notre politique économique en octobre, et ce mois-ci certaines réductions d'impôt entreront en vigueur. En effet, pour janvier et février, l'impôt sur le revenu de sept millions de contribuables sera réduit de \$100. Le 1^{er} janvier, nous avons...

Des voix: Règlement!

M. Chrétien: Le député a prétendu que nous n'avions pas de politique économique, monsieur l'Orateur. Je tiens donc à lui rappeler que les nombreux ministres des Finances...

Des voix: Règlement!

M. Clark: Si nous résumons cette réponse, monsieur l'Orateur, le ministre des Finances dit qu'il entend continuer de s'en tenir aux paroles tandis que nos usines ferment leurs portes. Il a parlé de sa rencontre avec les ministres des Finances des provinces. Si les journaux disent la vérité, il y aurait réitéré sa conviction que le taux de croissance économique sera cette année d'au moins 5 p. 100 et peut-être même de 5.5 p. 100. J'ai envie de mettre le ministre au défi de trouver un seul économiste sérieux chez nous qui soit de cet avis; en tout cas, je n'en connais aucun.

Ce qui inquiète la Chambre, c'est que si le ministre se trompe, comme il l'a fait à tout autre égard, le chômage et l'économie nous donneront encore plus de fil à retordre. Le ministre a-t-il l'intention de déposer à la Chambre l'ensemble de ses prévisions et des informations de son ministère sur lesquelles il se fonde pour prévoir ce taux de croissance économique?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, nous avons discuté de ces orientations avec les cadres supérieurs du ministère des Finances et de la Banque du Canada. Nous ne sommes pas les seuls à avoir prédit que le taux de croissance économique du Canada ne serait surpassé en 1978 que par celui du Japon et que le Canada se tirerait mieux d'affaire que tous les autres pays de l'OCDE. Nous avons dit le 20 octobre dernier que le taux de croissance économique serait de 5 p. 100 en 1978 et rien ne nous permet de modifier les prévisions. Le chef de l'opposition m'a demandé si d'autres instances étaient prêtes à entériner nos prévisions. J'ai appris avec bonheur que le Conference Board of Canada et certaines autorités américaines ont également prédit qu'en 1978 l'économie du Canada ne le céderait qu'à celle du Japon.

● (1122)

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre est censé s'en tenir à des chiffres. Il a mentionné le chiffre précis d'au moins 5 p. 100 peut-être 5.5 p. 100. Qui encore a prédit ce taux de croissance pour le Canada? La réponse est qu'aucun spécialiste ne l'a fait. Je demande au ministre...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. J'étais sur le point de rappeler à l'ordre le chef de l'opposition qui a posé une question et a commencé ensuite à y répondre. A mon avis, c'est aller au-delà de ce que permet la période des questions.

M. Clark: Une question supplémentaire. Ma requête est raisonnable et elle s'adresse au ministre des Finances. Les Canadiens en chômage, dont le nombre augmente d'un mois à l'autre, sont ceux qui veulent obtenir l'assurance que la politique économique du gouvernement créera de nouveaux emplois. Voici ma question: Le ministre communiquera-t-il à la Chambre des Communes les données sur lesquelles sont fondées sa prédiction, afin que nous puissions être certains qu'il les interprète correctement, qu'il expose fidèlement les vues de ses collaborateurs? Ainsi tous les Canadiens, y compris les députés, pourront avoir confiance et ne pas compter uniquement sur la parole du ministre quand il prévoit ce taux de croissance réelle au Canada. Fournira-t-il ces renseignements à la Chambre des communes?